

L'association Eurlyaid pour l'Intervention précoce en Europe

European Association on Early Childhood Intervention (EAECI).
Europäische Vereinigung für Frühförderung

Jürgen Köhl, Ana Maria Serrano

DANS LA NOUVELLE REVUE DE L'ADAPTATION ET DE LA SCOLARISATION 2016/1 N° 73 , PAGES 219 À 222
ÉDITIONS INSEI

ISSN 1957-0341

ISBN 9782366160352

DOI 10.3917/nras.073.0219

Date de mise en ligne : 30/08/2016

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-la-nouvelle-revue-de-l-adaptation-et-de-la-scolarisation-2016-1-page-219?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour INSEI.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [Cairn.info/copyright](http:// Cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

L'association Eurllyaid pour l'Intervention précoce en Europe

European Association
on Early Childhood Intervention (EAECI)
Europäische Vereinigung für Frühförderung

Jürgen KÜHL

Professeur émérite en Pédiatrie sociale

Représentant de VIFF, Association interdisciplinaire d'aide précoce en Allemagne

Ana Maria SERRANO

Professeur Agrégé, Présidente d'Eurllyaid

Institut d'Éducation - Université du Minho, Braga, Portugal

L'ASSOCIATION EURLY AID ET SES OBJECTIFS

L'association européenne d'Intervention précoce auprès de l'enfance (IP), a été créée en 1988 lors d'une conférence, à Rotterdam, par un petit groupe de chercheurs, de parents et de professionnels, de divers pays de l'Union européenne, exerçant dans des services d'aide précoce. C'est en 2006 qu'Eurllyaid est devenue une association européenne et s'est donné des statuts lors d'une conférence aux Pays-Bas (Eurllyaid, 2006). Le travail des premières années a été financé par l'Union européenne, l'association passant d'un petit groupe à une association reconnue d'utilité publique, comptant aujourd'hui environ 170 membres.

Eurllyaid vise à : améliorer la qualité de vie des parents et des enfants ayant des besoins spéciaux, grâce à l'Intervention précoce (IP) ; stimuler le développement et la diffusion de l'IP au niveau européen ; augmenter la sensibilité aux valeurs et l'éthique de l'IP ; accroître les connaissances et les expertises dans le domaine de l'IP (*Manifeste de 1993*, De Moor, Van Waesberghe, Hosman, Jaeken et Miedema, 1993). Ces objectifs sont poursuivis par des actions cherchant à : rendre accessibles ces connaissances, ces expériences et ces expertises aux parents, aux professionnels, aux chercheurs et aux praticiens ; promouvoir l'échange d'informations, d'une manière accessible à tous, par la création d'une communauté Internet européenne ; accroître le développement de *bonnes pratiques* et de programmes de formation pour les professionnels ; soutenir la recherche scientifique dans le domaine de l'IP ; favoriser les échanges de personnels, promouvoir des projets, organiser des rencontres. Eurllyaid a ainsi organisé des réunions et des colloques spécifiques, mais est aussi partenaire de colloques dans divers pays pour multiplier ces opportunités d'échanges et de coopération, et a publié des articles ainsi qu'un e-book sur la recherche et les pratiques en IP dans les pays européens (Carpenter, Schloesser et Egerton, 2009).

Au cours des 25 dernières années, l'engagement d'Eurllyaid s'est centré sur le développement et la qualification des professionnels travaillant dans le domaine de l'IP en Europe et dans des pays voisins. Le manifeste de 1993 a été le premier et le plus important document publié par l'association. Ce document définit les standards à établir en matière d'IP auprès de jeunes enfants.

LA SITUATION DE L'INTERVENTION PRÉCOCE EN EUROPE

Lors du vingt-cinquième anniversaire d'Eurllyaid, les membres du bureau se sont posé la question de la mise en œuvre de l'IP dans les pays européens depuis la fondation de l'association. En s'appuyant sur les sept recommandations suivantes du manifeste de 1993 :

1. *Il est essentiel que les enfants avec déficience bénéficient d'une aide très précoce dans leur développement [...]. À tout moment, les parents doivent avoir le droit de décider s'ils veulent ou non accepter l'aide qui est offerte.*
2. *Il est recommandé aux gouvernements de chaque État-membre de prendre les dispositions pour planifier l'IP et la rendre effective au moyen de législations et de mesures régulatrices appropriées.*
3. *C'est pourquoi il est demandé que chaque État-membre mette à disposition les moyens financiers requis pour mettre en place cette planification de l'IP.*
4. *Une reconnaissance précoce des déficiences développementales demande un système adéquat de détection.*
5. *L'évaluation diagnostique doit avoir pour objectif l'approche de l'enfant pris globalement, dans tous ses aspects, incluant sa famille et sa famille élargie.*
6. *Un plan d'intervention doit être mis en place pour chaque enfant pris individuellement et, par la suite, être évalué de manière périodique, à des échéances préalablement fixées. Ce plan d'intervention est aussi réalisé en accord avec les parents, la famille et le réseau social plus large.*
7. *Les parents doivent être impliqués de manière active dans toutes les phases du processus d'intervention.*

Un questionnaire a été adressé à des acteurs clés : associations de parents, professionnels, universitaires. Les réponses obtenues concernent quinze pays (Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Grèce, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Roumanie, Espagne, Suède), y compris des réponses émanant d'associations de parents (Bosk aux Pays-Bas et BVKM en Allemagne). La collecte des données s'est faite en 2014 et un bilan de ces réponses en plusieurs langues peut être trouvé dans le site Eurllyaid.

Références

Eurllyaid (2006). *Statuts*. <http://www.eurllyaid.eu/index.php?menupos=6&submenupos=3>
 De Moor, J., Van Waesberghe, B.T., Hosman, J.B.L., Jaeken, D. and Miedema, S. (1993). Early Intervention for Children with Developmental Disabilities: Manifesto of the Eurllyaid Working Party. *International Journal of Rehabilitation Research* 16, 23-31.
 Carpenter, B., Schloesser, J. and Egerton, J. (2009). *European Developments in Early Childhood Intervention*. Eurllyaid / EAECI.
 Site Eurllyaid : http://www.eurllyaid.eu/docs/eaeci_development_eng.pdf

L'ANECAMSP

L'Association nationale des équipes contribuant à l'action médico-sociale précoce (Anecamsp) rassemble professionnels, parents et grandes associations nationales concernées par l'action médico-sociale précoce auprès des nourrissons et des jeunes enfants à risque ou présentant des troubles (pathologies ou handicaps) : intellectuels, moteurs, cognitifs, sensoriels, psychiques, isolés ou multiples.

L'Anecamsp engage avec tous ses partenaires des actions préventives auprès des familles et des enfants âgés de 0 à 6 ans, considérés comme vulnérables dès la période anténatale si besoin. Elle défend le droit de l'enfant à bénéficier précocement des soins, de l'éducation et de l'accompagnement de qualité qu'il requiert, habituellement au cœur de sa famille et avec la participation de celle-ci. Elle est une interlocutrice des pouvoirs publics et des différentes instances sur toutes les questions concernant l'action médico-sociale précoce.



Les missions

- Défendre la petite enfance vulnérable.
- Accompagner les familles.
- Promouvoir l'Action médico-sociale précoce (AMSP).
- Réunir tous ceux qui sont concernés par l'action médico-sociale précoce et fédérer les équipes, institutions, associations et organismes impliqués dans les actions précoces auprès de l'enfant handicapé ou en risque de l'être, quelle que soit la forme des interventions, notamment : prévention, dépistage, diagnostic, soins, rééducation, éducation, inclusion, orientation (cette liste n'étant nullement limitative).

Les modalités d'action

- Le développement de la prévention.
- La précocité de l'intervention, même en l'absence de diagnostic.
- L'approche globale de l'enfant et de sa famille.
- La prise en charge ambulatoire de proximité par une équipe pluridisciplinaire permettant le maintien de l'enfant dans son milieu habituel.
- Le travail coordonné auprès de l'enfant et sa famille, basé sur la transdisciplinarité et le partenariat avec l'ensemble des structures et des professionnels libéraux participant à l'AMSP.
- L'accompagnement et l'éducation de ces enfants en milieu ordinaire (crèche, halte-garderie, jardin d'enfants, école maternelle) par un soutien actif des professionnels quand nécessaire.

- La pluralité des approches cliniques, thérapeutiques et éducatives, tant dans le domaine des neurosciences que dans ceux de la pédiatrie et de la pédopsychiatrie et en réaffirmant la primauté des parents.
- La promotion et la diffusion de pratiques de qualité régulièrement évaluées.

La diffusion

- Par ses journées d'étude et journées nationales.
- Par sa revue *Contraste-Enfance et Handicap* diffusée par Érès et disponible sur *Cairn Info*. Depuis plus de 20 ans, cette publication semestrielle traite des sujets professionnels et éthiques du secteur médico-social concernant l'accompagnement et les soins à la petite enfance handicapée ou à risque de difficultés de développement. Elle défend les missions de prévention, de dépistage et de la prise en charge précoce et globale, co-construite avec les parents, ainsi que les valeurs humanistes respectueuses de l'enfant et du choix des familles.
- Par le site Colloque TV qui diffuse en vidéo les journées de formation ou les d'interview de personnalités.